



Orléans, mercredi 30 novembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 2 décembre 2011 Journée de sensibilisation au handicap dans les établissements scolaires

Pour changer le regard collectif sur le handicap à l'Ecole, une journée de sensibilisation est programmée le vendredi 2 décembre, veille de la journée mondiale du handicap.

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

Organisée par le ministère de l'éducation nationale en lien avec le monde associatif et le secteur médico-social, cette journée vise à sensibiliser l'opinion publique, la communauté éducative et l'ensemble des élèves aux enjeux de la scolarisation des élèves handicapés et à faire connaître et valoriser les actions de proximité conduites au quotidien par les associations et la communauté éducative qui permettent d'offrir à tous les élèves handicapés une chance pour réussir.

Grâce à la forte implication de la communauté éducative, de ses partenaires associatifs et du secteur medico-social, le nombre d'élèves handicapés scolarisés dans des établissements scolaires ordinaires a augmenté de près de 50% dans l'académie depuis 2006, soit 2 657 élèves supplémentaires.

À la rentrée 2011, 8 131 élèves handicapés sont ainsi scolarisés dans l'académie.

A l'occasion de cette journée de sensibilisation, **Marie Reynier se rendra au lycée Jehan de Beauce à Chartres** qui accueille des élèves handicapés au sein d'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) à vocation professionnelle. Cette ULIS qui existe depuis trois ans a établi de nombreux contacts avec d'autres établissements de formation, des professionnels, des organismes de soins et d'insertion professionnelle, permettant aux élèves de multiplier les expériences afin de définir un projet puis le réaliser. Cette visite a aussi pour objectif de préparer le plan de développement des ULIS en lycée professionnel en continuité des ULIS collège.